

DEBAT NATIONAL POUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Arrondissement : THIONVILLE

Type de réunion : réunion d'arrondissement

LE CONSTAT

L'Ecole, révélateur des problèmes socio-économiques de notre pays doit faire face à des besoins hétérogènes, quelquefois contradictoires. Aussi, éprouve-t-elle des difficultés pour définir les choix d'objectifs fondamentaux dans le cadre de ses missions.

Si l'Ecole peut mettre en avant des réussites spectaculaires dans une large palette de domaines – le nombre de bacheliers et d'étudiants, les taux d'orientation, la prise en compte des élèves handicapés, la mise en place des cycles dans le primaire, la réduction des sorties sans qualification etc... - il n'en demeure pas moins vrai que des échecs sont perceptibles.

Les causes exogènes de ces dysfonctionnements sont connues et tiennent essentiellement aux bouleversements sociaux importants occasionnés par l'évolution économique rapide, la mondialisation des échanges et l'émergence d'une fraction de la population n'adhérant plus suffisamment aux valeurs fortes de la République.

Les causes endogènes de ces dysfonctionnements sont à relier pour la plupart aux rigidités et aux crispations d'une Institution qui se raccroche quelquefois à des habitudes et des représentations dépassées, comme par exemple la frilosité latente à l'égard de l'initiative locale, de l'expérimentation, de la diversité des approches.

Cependant, si l'Ecole a des responsabilités, elle a aussi les atouts qui augurent favorablement de l'Avenir : la qualité du personnel enseignant et sa volonté de faire réussir tous les élèves ; la qualité de l'outil d'enseignement, bâtiments et équipements ; et surtout, l'immense capital de confiance et d'espoir que les Français lui portent.

Il sera toutefois nécessaire, pour que cette adaptation de l'Ecole soit possible, qu'elle soit soutenue et aidée dans ses efforts par la Société toute entière et que le Pouvoir politique en charge de son destin prenne en compte les volontés exprimées par les citoyens pour les faire aboutir sans tergiversations ni reculades.

07 COMMENT AMELIORER LA RECONNAISSANCE ET L'ORGANISATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE ?

CONSTAT:

- 1- On s'oriente vers la voie générale mais on est orienté vers la voie professionnelle (choix subsidiaire)
- 2- La sélection de la voie professionnelle se fait au plus tôt ce qui pour les jeunes peut être pénalisant.
- 3- La filière professionnelle n'est pas ressentie comme une filière porteuse d'avenir; cependant elle l'est et nécessite de plus en plus de compétences.
- 4- Il faut améliorer l'image de la voie professionnelle, favoriser le rééquilibrage entre les voies classique et professionnelle.

DEBAT:

1- Il faut permettre aux jeunes de mieux connaître les formations professionnelles.

- il faut favoriser les expériences et les témoignages
- il faut convaincre les jeunes et leurs parents de l'intérêt de la filière professionnelle qui est une filière délaissée (CAP = échec)
- il faut mieux faire connaître les valeurs de la filière professionnelle, ses rémunérations, ses possibilités de carrières, ses attraits
- il faut une meilleure reconnaissance sociale de la filière professionnelle qui est dévalorisée. C'est une filière considérée comme la filière des jeunes en échec qui ne peuvent accéder aux filières longues
- on ne prend pas assez en compte les qualités manuelles et artistiques des jeunes; certains peuvent avoir des dons qu'il est nécessaire de mettre en valeur.
- les stages de découverte et d'immersion en entreprise doivent être développés pour les élèves et les enseignants
- ces stages doivent être proposés très tôt (à partir de 14 ans ?)
- il faut développer l'information sur des métiers (rôle des CIO) car il y a une forte méconnaissance des métiers (problème des filles).

2- Comment améliorer l'efficacité des formations professionnelles et l'efficacité entre école et entreprise.

- il faut favoriser les stages en entreprises et durant ces stages, renforcer la liaison entre les professeurs, les tuteurs et les apprentis
- il faut une bonne formation générale initiale des élèves puis une formation professionnelle adaptée et efficace
- il faut développer les échanges entre le monde scolaire et les entreprises
- il faut développer les qualifications des professeurs qui devraient effectuer des stages en entreprises. Ces stages en entreprises devraient être obligatoires dans la formation des enseignants (stages rémunérés)
- dans la formation initiale et continue des professeurs, il faut développer la connaissance des entreprises et de leur environnement économique
- il est souhaité que cet effort de formation soit davantage reconnu dans le déroulement de la carrière des enseignants.

3- Faut-il introduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun ?

- il faut avoir une culture technique car lors des actes de la vie courante une connaissance technique de base est censée être acquise
- il faut rétablir au collège la notion de travail manuel,
- il faut faciliter, en le préparant, l'accueil des jeunes en entreprises et la découverte des machines en tenant compte des contraintes juridiques existantes,
- il faut développer la connaissance des métiers par des actions concrètes ; visites d'entreprises, communications écoles-entreprises, forum des métiers, opérations jeunes entreprises et jeunes artisans

MOTS CLES

Les formations professionnelles sont dévalorisées aux yeux des parents, des jeunes, des enseignants eux-mêmes – de l'opinion.

Il faut convaincre la société de l'importance des filières professionnelles.

- on n'est pas orienté par "l'échec".
- on choisit d'entrer dans la voie professionnelle.

Importance des stages
de l'apprentissage
de l'enseignement général pour les jeunes qui entrent en entreprise

POINTS D'ACCORD - DE DESACCORD

Pas de gros points de désaccord mais une assemblée consensuelle

PROPOSITIONS DE MESURES CONCRETES

a)- En direction des élèves

Mieux faire connaître les filières professionnelles aux élèves par le témoignage de camarades qui font part de leur expérience

b)- En direction des professeurs

Développer chez les professeurs la connaissance des entreprises et leur environnement socio-économique : le stage en entreprise doit faire partie de la formation du professeur et pourrait durer un ou deux ans.

Mettre en valeur l'apprentissage dès 14 ans

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui lie un tuteur, un maître, un professeur.

c)- Valorisation des stages et de l'apprentissage

Donner aux stages en entreprise toute leur valeur dès le collège : les organiser – régler les problèmes juridiques (dérogations pour travailler sur machines dangereuses).

d)- Enseignement Technologique

Redonner à l'enseignement technologique en collège sa juste place en réintroduisant une dimension culturelle technique (qui ne fera plus du professeur de technologie un spécialiste de l'informatique) dans le cadre de la Formation Initiale.

e)- Rôle de l'orientation

Accroître le rôle d'informateur du Conseiller d'Orientation Psychologue et des C.I.O. afin de d'éviter un nombre trop important d'échecs dans l'enseignement supérieur.

09 QUELLES DOIVENT ETRE LES FONCTIONS ET LES MODALITES DE L'EVALUATION DES ELEVES, DE LA NOTATION ET DES EXAMENS ?

DEBAT

1- Comment l'évaluation des élèves peut-elle sanctionner les erreurs sans décourager les réussites ?

- On ne prend pas assez en compte les difficultés de l'élève (au risque de le démotiver).
- Il faut nuancer la note par des appréciations qui doivent prendre en compte les efforts de l'élève et toutes les disciplines.
- Pour éviter les ruptures excessives, il faut plus de cohérence et de continuité entre l'école et l'université.
- La note chiffrée est préférée aux notes alphabétiques.

2- Est-il souhaitable d'introduire une prise en compte des travaux réalisés en cours d'année sous forme de contrôle continu dans le baccalauréat ?

- Il faut prendre en compte le contrôle continu notamment pour le bac et le brevet.
- Le bac doit rester une porte pour l'entrée en université et un examen national gage d'égalité.
- Il faut instaurer une double évaluation, celle des compétences et des acquis, et celle de l'attribution de la note qui permet de situer l'élève.

3- A quoi doit servir le brevet ?

- Le brevet est nécessaire pour certains concours (les concours de la fonction publique par ex.)
- C'est un diplôme de fin de collège qui a son utilité pour le contrôle des acquis avant le lycée.

MOTS CLES.

Evaluation des compétences
Notes – notation
Appréciation littérale
Evolution personnelle de l'élève
Brevet – Baccalauréat

POINTS D'ACCORD - DE DESACCORD

Les positions sont assez partagées, même tranchées sur la question de la prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat. La demande de prise en compte émane essentiellement des jeunes.

PROPOSITIONS DE MESURES CONCRETES

Instaurer une double évaluation ; celle des compétences et des acquis, et l'évaluation normative qui permet de situer l'élève.

Prendre en compte l'évolution personnelle de chaque lycéen à travers "la notation".

Etablir une évaluation homogène et harmonisée de l'École au Lycée.

Pour les examens, prendre en compte les résultats de l'année scolaire

Maintenir le diplôme national qu'est le Baccalauréat.

Insister sur la valeur du Brevet qui peut être "un ascenseur social" : niveau de recrutement pour l'Administration et diplôme de fin de collège qui a son utilité pour le contrôle des acquis avant l'entrée au lycée.

Développer le Contrôle en cours de Formation qui existe déjà en Lycée Professionnel (évaluation des compétences).

11 COMMENT PREPARER ET ORGANISER L'ENTREE DANS LE SUPERIEUR

CONSTAT :

La proportion des jeunes entrant dans l'enseignement supérieur est en stagnation voire en baisse, plus particulièrement dans les disciplines scientifiques. La raison principale réside dans les mauvaises conditions de préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur

DEBAT

1)- Comment faire pour que le lycée prépare mieux aux études supérieures ?

- il faut une meilleure information sur l'enseignement supérieur, avec des méthodes nouvelles, plus concrètes et plus actives,
- il faut éviter l'évaporation des étudiants durant les deux premières années,
- il faut motiver les étudiants pour des bacs scientifiques,
- en partenariat avec les lycées, il faut accompagner les titulaires des bacs professionnels afin de faciliter leur adaptation et favoriser leur réussite dans l'enseignement supérieur
- le bac doit rester l'examen d'entrée à l'université (pas de sélection)
- il faut multiplier les passerelles entre les différentes formations
- des droits d'inscription trop élevés peuvent être un frein à l'entrée de certaines écoles
- il faut donner plus d'autonomie aux universités
- un cri d'alarme est lancé sur la nécessité d'accroître le recrutement d'enseignants dans les carrières scientifiques
- il faut renforcer la démocratisation de l'accès à l'université (logement et conditions d'existence des étudiants issus des milieux modestes).

MOTS CLES.

Orientation
 Poursuite d'études
 "Evaporation des étudiants"
 réussite
 I.U.T. S.T.S.
 Filières scientifiques
 Place des filles dans les filières scientifiques

POINTS D'ACCORD - DE DESACCORD

Pas de gros points de désaccord, mais une assemblée consensuelle.

PROPOSITIONS DE MESURES CONCRETES

- Mieux informer les élèves de Terminale en leur faisant découvrir les formations dans lesquelles ils envisagent de poursuivre leurs études. Ex : immersion d'une journée à l'université.
- Repérer les compétences des jeunes lycéens pour les guider dans leur choix de poursuite d'études.
- Pour rendre plus attractives les sciences, développer une culture scientifique dès le collège.
- Favoriser les poursuites d'études des filles dans les carrières scientifiques.
- Changer les méthodes de travail à l'université
- création de groupes à effectifs restreints
- "vider les amphis" pour faciliter l'adaptation des étudiants.
- Revoir les conditions économiques d'entrée à l'université pour les jeunes issus de milieux défavorisés

19 FAUT-IL DONNER D'AVANTAGE D'AUTONOMIE AUX ETABLISSEMENTS ET ACCOMPAGNER CELLE-CI D'UNE EVALUATION ?

CONSTAT:

- Donner plus d'autonomie c'est donner plus de responsabilités aux établissements scolaires.
- Les lois de décentralisation et la déconcentration entraînent la mise en œuvre de politiques éducatives territoriales qui viennent compléter et diversifier la politique nationale.
- Les collèges et les lycées ont bénéficié des retombées des lois de décentralisation des années 1980.
- Les chefs d'établissement appliquent les directives générales. Ils cumulent plusieurs rôles, en outre une fonction d'enseignant.
- Le fonctionnement cloisonné pèse sur les initiatives locales.
- Les projets d'établissement restent trop théoriques.
- L'école primaire n'a pas bénéficié du mouvement de décentralisation, elle reste un service sans personnalité juridique.

DEBAT:

1- Faut-il plus d'autonomie et quelles marges de manœuvres nouvelles faudrait-il donner aux établissements ?

- Il faut revoir le rôle des conseils d'administration. (faut-il réenvisager l'élection de son président ?)
- Il faut toujours veiller à associer les enseignants à la mise en œuvre des projets d'établissement et assurer une meilleure participation des élèves et des parents.
- L'autonomie doit être développée dans un cadre national, et ne pas mettre les établissements en concurrence "sauvage".
- Il faut donner une personnalité juridique aux écoles.
- Il faut peut-être accorder plus de place aux élus.
- Il faut donner des moyens financiers.
- Il faut développer les partenariats
- L'autonomie doit être accordée en termes pédagogiques mais les financements doivent rester publics.
- Cette autonomie doit donner plus de responsabilités et de pouvoirs aux chefs d'établissements.
- Il faut un statut de l'école et du directeur.

MOTS CLES.

Autonomie

Conseil d'Administration

Présidence

Rôle

Participation parents, élèves

Place des personnels T.O.S. (Techniques, Ouvriers et de Service)

Ecole primaire, Directeur d'école

POINTS D'ACCORD - DE DESACCORD

Pas de gros points de désaccord, mais une assemblée consensuelle.

PROPOSITIONS DE MESURES CONCRETES

3.1 Direction

3.1.1 Second Degré

Accroître le pouvoir et l'autonomie du Chef d'Etablissement dans la gestion du quotidien à condition qu'ils soient définis dans un cadre national pour éviter le développement de la concurrence "sauvage" entre établissements.

Donner au Chef d'Etablissement un pouvoir pédagogique dont il ne dispose pas actuellement.

3.1.2 Premier Degré

Il faut définir le statut de l'École et du Directeur d'école.

3.2 Conseil d'Administration

Le Président doit être élu.

Il doit être représentatif de toutes les catégories de personnels, les parents entre autres sont peu représentés.

Donner une plus grande place aux élus qui sont les financeurs.

Laisser aux personnels T.O.S. la place qui est la leur au sein des C.A. (même s'ils passent sous contrôle des Conseils Généraux et Régionaux).

3.3 Finances

Augmenter les enveloppes budgétaires pour faire disparaître "les bricolages" organisés par le biais de coopératives.

3.4 Partenariat

Chaque établissement doit chercher à développer ses partenariats.

LES TROIS PRIORITES POUR L'ECOLE

1 Afin de promouvoir l'enseignement technologique et professionnel le collège doit prendre en compte les qualités manuelles et techniques des élèves notamment par le biais de stages qu'il faut redéfinir et organiser dans le cadre d'échanges plus efficaces entre les différents partenaires.

2 Il faut donner un statut pour l'École primaire et dans ce cadre définir la place du Directeur.

3 Donner davantage d'autonomie aux établissements dans les domaines d'organisation pédagogique et des initiatives sans sortir du cadre national pour éviter les concurrences "sauvages".